

## *L'émocratie n'existe pas ! Ou l'OCAM et la com'...*

John Pitseys

**L**es émotions sont une part importante de la vie publique. Elles peuvent aussi accompagner les dérives. Ce qu'on appelle ici l'émocratie désignerait une manière de faire de la politique guidée par la volonté de manipuler les émotions de l'opinion publique, ou au contraire de s'y adapter à des fins stratégiques. Ainsi que l'indique sa racine étymologique, s'agit-il forcément d'une nouvelle forme de gouvernement ? Ou d'un risque naturel, inhérent à toute communication collective, dont il ne faut ni s'étonner ni se désespérer ?

Prenons un exemple récent. Les mesures prises suite aux attentats de Paris du 13 novembre 2015 ont suscité diverses questions quant à la communication du gouvernement fédéral belge et de l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM) : l'alerte était-elle justifiée ? Les mesures prises n'ont-elles pas contribué à créer un climat anxigène, peu propice à un débat serein sur les causes des attentats et les moyens d'y faire face ?

Ces questions sont d'autant plus dérangeantes que l'OCAM, organe indépendant réglé par la loi, pourrait avoir un intérêt propre à influencer le débat afin de justifier ses fonctions. Le gouvernement fédéral, ou du moins certains de ses membres, pourrait quant à lui trouver un intérêt politique à alimenter le terrain sécuritaire, et il dispose à ces fins d'un certain nombre d'outils (accès aux médias, usage de la puissance publique...).

Bien qu'ils ne puissent être écartés, ces facteurs ne sont peut-être pas déterminants. Sans se montrer naïf sur les intérêts politiques en jeu, on doit constater que le basculement dans l'irrationnel de certains éléments du débat sécuritaire ne découle pas forcément d'un plan machiavélique de manipulation ou de récupération politique : il se nourrit très bien lui-même. Si l'émocratie peut présenter une dimension idéologique ou stratégique, la distorsion des émotions politiques est également due à une tension mise en évidence depuis longtemps déjà en théorie de la communication politique.

### **Clarté et complexité de l'information**

Quelle est cette tension ? Dans une communauté démocratique, la décision politique doit être justifiée de manière à la fois objectivable et compréhensible. Les énoncés explicatifs, comme les plans scientifiques ou les données statistiques, doivent être à la fois clairs et correctement rendus. Visant quant à eux à exposer les raisons d'une décision, les énoncés justificatifs doivent à la fois être compris par tous et rendre compte de l'entièreté de

l'argument <sup>1</sup>. Dans les deux cas, la communication publique doit donc opérer de constants compromis entre l'accessibilité de l'énoncé, d'une part, et sa sophistication, de l'autre.

Imaginons ainsi que les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des décisions sécuritaires rendent publique l'information pertinente de manière aussi exhaustive et détaillée que possible : la publication de cette information rendrait-elle pour autant les tenants et aboutissants de ces décisions plus accessibles ? Il est permis d'en douter.

Tout d'abord, la profusion et la complexité de l'information peuvent compliquer sa compréhension et son interprétation. Les acteurs en quête d'information ne peuvent accéder à celle-ci que s'ils sont déjà conscients de son existence, de sa teneur et du lieu où elle se trouve. Ce faisant, l'apparente neutralité de l'information peut paradoxalement renforcer son opacité aux yeux des citoyens : elle submerge ceux-ci sous une masse de données indistinctes, au point que sa mise à disposition peut même servir à noyer l'information que l'autorité publique ne souhaite pas divulguer <sup>2</sup>. Dans ce cadre, les citoyens ne disposent bien sûr pas tous des mêmes ressources pour comprendre l'information. Si celle-ci ne fait pas l'objet d'un travail d'explication, la technicité de l'information décourage la volonté de comprendre. Elle nourrit même les situations d'inégalité entre les acteurs, la publicité tendant à favoriser l'action de ceux qui sont mieux placés pour influencer effectivement le processus de décision <sup>3</sup> : les demandes d'accès aux documents officiels proviennent en grande partie des acteurs les plus formés et les mieux organisés de la société civile, à savoir les entreprises, cabinets d'avocats ou organisations non gouvernementales.

De plus, la transparence « brute » peut en réalité favoriser certains biais. Ainsi, des études menées par des psychologues et sociologues ont montré que même en présence d'informations claires et objectives, les individus sont sujets à des distorsions cognitives les menant à privilégier certaines informations plutôt que d'autres, et à produire des décisions différentes de celles qui correspondent davantage à leurs préférences réelles <sup>4</sup>. Comme le montre T. Wilson, la publication de l'ensemble des facteurs d'une décision tend à valoriser les informations dont la compréhension semble la plus accessible ou dont l'importance apparaît particulièrement saillante <sup>5</sup>. Les acteurs accordent une importance disproportionnée aux éléments de décision les plus frappants, au détriment d'autres éléments qu'il auraient sinon eu tendance à privilégier : ainsi accorderont-ils plus d'attention à des informations relatives à des risques importants et sur lesquels ils ont l'impression d'avoir peu de contrôle (accidents chimiques ou catastrophes aériennes, par exemple) qu'à des informations relatives à des risques sur lesquels ils ont l'impression d'avoir une plus grande maîtrise (comme fumer ou conduire à grande vitesse) <sup>6</sup> ; de même, ils tendront à écarter des informations lorsqu'elles comprennent des réactions émotives

---

<sup>1</sup> C. BERTRAN, « Political Justification, Theoretical Complexity and Democratic Community », *Ethics*, vol. 10, 1997, p. 566-568.

<sup>2</sup> M. PASQUIER, J.-P. VILLENEUVE, « Transparence et accès à l'information : typologie des comportements organisationnels des administrations publiques visant à limiter l'accès à l'information », *working paper* de l'IDHEAP n° 2, 2005, p. 23-24.

<sup>3</sup> J. ELSTER, « Deliberation and Constitution Making », in J. ELSTER (éd.), *Deliberative Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, p. 116-117.

<sup>4</sup> J. MARCH, H. A. SIMON, *Organizations*, New York, Wiley, 1958.

<sup>5</sup> T. WILSON, *Strangers to Ourselves: Discovering the Adaptive Unconscious*, Cambridge, Harvard University Press, 2002.

<sup>6</sup> B. FISCHOFF, « Heuristics and Biases in Application », in T. GILOVITCH, D. GRIFFIN, D. KAHNEMAN (éd.), *The Psychology of Judgement: Heuristics and Biases*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

extrêmes ou des conséquences très négatives<sup>7</sup> ; ou encore, ils accorderont davantage d'importance à une perte d'intérêt donnée qu'à un gain de la même importance, et cela quelle que soit l'échelle du gain ou de la perte<sup>8</sup>.

## Vouloir manipuler est-il nécessaire ?

À cet égard, il est bien sûr possible pour l'autorité publique de manipuler les biais cognitifs et décisionnels des acteurs en divulguant une information, certes objective, mais qui survalorise d'elle-même certains éléments plutôt que d'autres. Mais à vrai dire, le plus objectif des rapports de l'OCAM influence déjà en soi les conditions de réception et d'interprétation de l'information. Ainsi, le rapport menant à recommander le relèvement du niveau d'alerte met de lui-même l'accent sur les caractéristiques évoquées plus haut : il insiste sur des éléments à l'importance saillante (un attentat), faisant peser un risque important, sur lequel le citoyen a une maîtrise assez faible... Ces réactions peuvent aller dans des directions multiples. Elles peuvent mener à un sentiment d'inquiétude un peu prostrée, à une fixation sur les éléments ou causes purement sécuritaires de la menace, mais aussi à des réflexes d'évitement et de négation du danger – « cela ne peut tout de même pas nous arriver à nous ! Ce dimanche, je sors dans la rue Neuve ! » Dans tous les cas, la transmission d'une information brute ne favorise pas forcément une réaction réfléchie.

Enfin, le rêve d'une transparence « brute » de l'information est simplement illusoire. Quelle que soit la forme qu'elle prenne, la diffusion de l'information passe par des codes plus ou moins formels de langage. Il n'y a jamais de correspondance exacte entre la signification que l'autorité publique veut donner à l'information et la signification que le grand public lui donne. Les mots, les canaux de communication – memoranda, réunions publiques, messages électroniques, communications officielles – et le cadre conceptuel utilisés par l'OCAM colorent inévitablement son message : le mode d'interaction choisi affecte le contenu du message, ses insistances, l'accent posé sur son caractère factuel ou explicatif, explicatif ou normatif, personnel ou symbolique<sup>9</sup>.

Dès lors, pourquoi ne pas tourner le dos au mirage d'une information pure et objective, et ne pas chercher plutôt à la rendre la plus facile d'accès, la plus compréhensible, la plus pertinente possible ? Le principe de publicité requerrait avant tout de produire une information accessible et utilisable. Dans ce cadre, la présentation d'une information politique transparente s'inscrit forcément dans une démarche d'interprétation, mais aussi de sélection du message. Le décodage de l'information est en même temps un codage : déplier et exposer un fait ou un argument revient toujours à le présenter en fonction d'un certain point de vue et à l'aide de formes de langage déterminées. Or l'information politique est souvent produite par les divers détenteurs de la puissance publique, à savoir les institutions et acteurs que l'accès à cette information doit précisément permettre de contrôler. Dès lors, la communication du message laisse inévitablement planer la

---

<sup>7</sup> Y. ROTTENSTREICH, C. HSEE, « Money, Kisses and Electric Shocks: On the Affective Psychology of Risks », *Psychological Science*, vol. 3, n° 12, 2001, p. 185-188 ; C. HSEE, R. HASTIE, « Decision and experience: Why don't we choose what makes us happy? », *Trends in Cognitive Sciences*, vol. 1, n° 10, 2006, p. 31-37 ; T. HAMMER, « Seeing the Blind, Blinding The Watcher », Québec, Martel Publishing, 2002.

<sup>8</sup> A. TVERSKY, D. KAHNEMANN, « Loss Aversion in Riskless Choice: A Reference-Dependent Model », *The Quarterly Journal of Economics*, n° 106, 1991, p. 1039-1061.

<sup>9</sup> H. INNIS, *The Bias of Communication*, Toronto, University of Toronto Press, 1991.

suspicion : ne vise-t-elle pas à manipuler l'opinion publique, ou du moins à présenter une version arrangeante de la réalité ? Le fait que l'information soit issue de l'autorité publique ne lève pas les doutes sur son objectivité, au contraire. En outre, l'émetteur de l'information est souvent lui-même incapable de percevoir pleinement les causes de son action. Comme le montrent certaines expériences, cet émetteur ne parvient généralement pas à mettre à plat l'ensemble des motifs qui le poussent à agir<sup>10</sup>. Il ne parvient pas davantage à identifier les circonstances extérieures – contraintes de temps ou conditions pratiques de l'interaction – influençant ces motifs. Enfin, il éprouve des difficultés à faire la différence entre ses motifs, ces circonstances extérieures, et les raisons qu'il donne de son action.

De manière générale, tant l'émission que la réception du message sont influencées par le contexte dans lequel elles prennent place, ainsi que par les opinions, perceptions et préjugés du récepteur. L'information est donc illisible sans décodage mais le décodage transforme l'information d'origine. En ce sens, même la transparence – ou du moins son apparence – peut devenir une arme de manipulation politique.

La communication de l'OCAM et du gouvernement ne doit pas être manipulatoire pour contribuer à un climat anxiogène. Davantage même que le secret total, le maintien d'un secret partiel tend à favoriser la défiance du citoyen. La diffusion d'une information complexe tend quant à elle à susciter un sentiment d'impuissance. Et la mise en scène d'un danger saillant favorise pour sa part des réflexes mêlés – et parfois contradictoires – de peur, d'évitement et de résignation. Bref, à l'insu même de leur émetteur, les stratégies de diffusion de l'information produisent presque inévitablement des effets politiques.

Cela signifie-t-il que nous sommes condamnés à réagir comme des poulets sans tête aux événements politiques, ou à déléguer l'exercice des responsabilités à des représentants plus experts ou plus rationnels ? Non, au contraire. S'il n'y a pas de délibération démocratique utile sans information publique, il n'y a pas d'information publique utile sans qu'elle soit traitée et discutée de manière contradictoire et collective. Cette exigence nécessite avant tout des lieux de discussion et de responsabilité publique communs aux différentes communautés linguistiques et culturelles du pays, une médiation vivace de la société civile, une presse et des médias de masse de qualité et disposant des moyens d'exercer leur fonction de contre-pouvoir.

L'émocratie n'est pas le signe de la bêtise des citoyens ou de la veulerie des représentants politiques. Elle n'est ni une pathologie inévitable de la démocratie ni un mode de gouvernement à part entière, mais plutôt le symptôme d'un dysfonctionnement des institutions organisant la délibération publique.

Cet article a été publié dans : *Bruxelles laïque Échos*, n° 92, mars 2016, pages 31-34.

Pour citer cet article dans son édition électronique : John PITSEYS, « L'émocratie n'existe pas ! Ou l'OCAM et la com'... », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 1<sup>er</sup> mars 2016, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).

---

<sup>10</sup> R. C. NISBETT, T. D. WILSON, « Telling more than we know: Verbal reports on mental process », *Psychological Review*, vol. 3, n° 84, 1977, p. 231-259 ; R. MCCOUN, « Psychological Constraints on Transparency in Legal and Government Decision Making », *Swiss Political Science Review*, vol. 12, n° 3, 2006, p. 123-133.